Parlons Vélo! Municipales 2020 Blois (41000)

Réponses de Mathilde Paris, au nom de la liste « UN AUTRE AVENIR POUR BLOIS »

- le 17/02/2020 à 22:02 -

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1: je m'engage

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 3 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 1 million d'euros

Par ailleurs désigner un ou une responsable vélo comme interlocuteur privilégié des habitants et des associations notamment sur les questions de sécurité, voirie et éducation. Il veillera à la formation de l'ensemble des techniciens (voirie, police municipale,...) aux spécificités de ce mode de déplacement. Idéalement ce poste sera mutualisé avec l'agglo.

En ce qui concerne le budget annuel, la FUB recommande entre 10 et 25€/ habitant

Nous souhaitons faire de Blois une ville pilote pour la place du vélo en ville en nous inspirant de ce qui se fait au Pays-Bas dont je suis originaire. Nous savons l'engouement que rencontre la Loire à Vélo et sommes convaincus qu'il faut également développer des pistes cyclables en ville qui soient sécurisées avec une continuité entre les parcours. Nous pensons qu'aujourd'hui rien n'est fait pour encourager les Blésois à se déplacer à vélo (bandes cyclables dangereuses, traversées non sécurisées, rupture entre les parcours, manque de garages à vélos fermés). Nous souhaitons encourager les Blésois qui le peuvent à changer leurs habitudes déplacement avec des actions de sensibilisation "l'essayer c'est l'adopter" dans les entreprises et les écoles avec notamment plus de communication sur les aides d'Agglopolys pour l'acquisition de vélos à assistance électrique.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°2: je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - Rue du bourg neuf

- avenue du maréchal Maunoury
- rue Gallois
- -rue jean Moulin
- rue de Chateaudun

Sécuriser les ronds points : Médicis, pinçonnière, François Mitterrand,...

Sur les axes où il n'est pas possible de créer des pistes séparées physiquement de la chaussée, créer des bandes cyclables.

Il est en effet indispensable de créer de réelles pistes cyclables indépendantes de la chaussée pour que les Blésois puissent se déplacer à vélo seuls ou en famille en toute sécurité. Il faudra sur certains axes repenser les sens de circulation des voitures, limiter également la vitesse des automobilistes là où il n'est pas possible de faire mieux que des bandes cyclables. Là où cela s'avère nécessaire (traversées notamment), créer des feux tricolores pour donner la priorité aux vélos. Nous souhaitons profiter de la réfection de la voierie devenue nécessaire suite au manque d'entretien de celle-ci pour repenser la place du vélo en ville.

Action n°3: je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines De Villebarou, St Gervais, La Chaussée st Victor, les grouëts.

Nous devons effectivement travailler de concert avec ces communes pour assurer une continuité des pistes cyclables, Agglopolys doit jouer un rôle de coordinateur.

Action n°4 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Par exemple, proposer un projet de franchissement de la voie rapide des cités unies en direction de la Chaussée st Victor

Des aides publiques existent, il faut les mobiliser tant que possible.

Action n°5: je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Ce point est très souvent soulevé par les cyclistes adhérents de Vélo41

Il faut que se déplacer à vélo soit agréable et sécurisant, nous devrons apporter un soin particulier à l'entretien et à la valorisation du réseau cyclable. Nous avons remarqué également qu'en cas de travaux, les déviations lorsqu'elles existent étaient dangereuses, également pour les piétons, il y a là un problème récurrent à Blois...

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6: je ne m'engage pas

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. Notamment, stop à la 2ème sortie de l'autoroute

Il ne faut pas opposer voiture et vélo, chacun doit avoir sa place c'est là l'essentiel. Cette deuxième sortie permettra notamment de limiter le flux des camions extrêmement dangereux au niveau de Cap-Ciné et des autres ronds-points des zones d'activité du secteur.

Action n°7: je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Comme d'autres villes en France, Blois peut devenir une ville à 30 km/h.

L'objectif étant d'unifier les limites de vitesses en ville afin d'apaiser la circulation.

Renforcer la communication, et si besoin la verbalisation, sur les règles de circulation (priorité piéton, vélo, limite de vitesse à 20 km/h) dans les zones de rencontre (av. Wilson, Denis Papin).

Comme je le disais plus haut, la vitesse des voitures en ville est un danger aussi bien pour les cyclistes que pour les piétons, c'est un point sur lequel nous souhaitons agir.

Action n°8 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Généraliser sur l'ensemble des quartiers de la ville de Blois.

Action n°9: je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Prendre à bras le corps la question des sorties d'école et des conflits d'usages :

- communication auprès des parents, des élèves et des établissements scolaires,
- incitation aux mobilités actives,
- mise en place de pédibus (type "carapat") et vélobus,
- aménagement sécurisé des sorties d'école et interdiction systématique du stationnement devant les écoles,

Ayant des enfants en bas-âges, je fais l'expérience quotidienne de la vitesse des voitures aux horaires d'entrée scolaire, des voitures garées sur le trottoir etc.. Cela ne peut plus durer, il faut en effet mener des actions de sensibilisation. Pourquoi ne pas faire découvrir les vélo cargo électriques aux parents dans les écoles ? Si nous voulons encourager l'usage du vélo pour les familles, il faut aussi penser au stationnement de ceux-ci devant les établissements scolaires, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Action n°10 : je ne m'engage pas

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Notamment en développant l'intermodalité à Blois, particulièrement sur les entrées de ville.

Je ne suis pas convaincue sur l'intermodalité voiture-vélo au niveau des parkings. Je pense que le fait de devoir prendre sa voiture puis changer de mode de transport arrivé sur un parking en entrée de ville rend les choses trop compliquées et représente plutôt un frein au changement de mode de déplacement. J'y suis en revanche favorable s'il s'agit de prévoir des parkings vélos en gare (aux Pays-Bas, les usagers qui doivent prendre le train ont en général un vélo stationné en gare de départ et un vélo stationné en gare d'arrivée, ce qui évite la complication du transport de son vélo sur des trajets réguliers).

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°11: je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Je suis favorable aussi aux parkings vélos fermés dans les différents quartiers de Blois car il faut aussi penser aux habitants qui n'ont pas de possibilité de ranger leur vélo à l'abri chez eux (habitant d'immeubles ou en copropriété ne disposant pas de parking fermé).

Action n°12 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Exemples : centre administratif, stade des allées, préfecture, conseil départemental, ...

Oui!

Action n°13 : je ne m'engage pas

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Encore une fois n'opposons pas voitures/piétons/vélos. Il faut de la place pour tout le monde et le respect des différents usagers.

Action n°14 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces

Ces associations reposent exclusivement sur l'énergie bénévole!

Exemples:

- aider financièrement ces associations à fin de pérenniser et développer leurs actions,
- créer une aide pour l'achat d'un vélo d'occasion remis en état par une association locale,
- proposer des locaux adaptés aux besoins des associations et à la demande croissante des habitants,

Nous nous appuierons sur les associations existantes pour développer notre plan vélo, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Action n°15 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Oui c'est une bonne idée.

Promouvoir une culture vélo

Action n°16 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Plus de précisions, via la communication de la Fédération des Usagers de la Bicyclette :

https://www.fub.fr/velo-ecole/savoir-rouler-velo

https://www.fub.fr/alveole

C'est essentiel.

Action n°17 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°18 : je ne m'engage pas

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Cela ne sera pas forcément possible pour tout mais là où il peut y avoir des efforts de faits, nous le ferons.

Action n°19 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Nous comptons bien faire respecter les lois partout et pour tous, l'irrespect des règles nuit à la qualité de la vie ensemble.

Action n°20 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Commentaires généraux

Nous souhaitons faire de Blois une ville pilote pour la place du vélo en ville en nous inspirant de ce qui se fait au Pays-Bas dont je suis originaire. Nous savons l'engouement que rencontre la Loire à Vélo et sommes convaincus qu'il faut également développer des pistes cyclables en ville qui soient sécurisées avec une continuité entre les parcours. Nous pensons qu'aujourd'hui rien n'est fait pour encourager les Blésois à se déplacer à vélo (bandes cyclables dangereuses, traversées non sécurisées, rupture entre les parcours, manque de garages à vélos fermés). Nous souhaitons encourager les Blésois qui le peuvent à changer leurs habitudes déplacement avec des actions de sensibilisation "l'essayer c'est l'adopter" dans les entreprises et les écoles avec notamment plus de communication sur les aides d'Agglopolys pour l'acquisition de vélos à assistance électrique.

Notre vision est de permettre aux Blésois de tout faire en ville et de ne pas avoir à prendre sa voiture pour aller faire ses courses en périphérie, notamment avec le développement de commerces alimentaires de proximité grâce à un marché couvert permanent en centre-ville, installation d'une quincaillerie etc. Nous devons retrouver un cercle vertueux. La question de l'emploi est elle aussi cruciale, pouvoir travailler près de chez soi participe à la qualité de vie.